



UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, 23 septembre 2011  
A 373/11  
(OR. en)

## **Déclaration de la Haute Représentante Catherine Ashton sur l'imposition de sanctions supplémentaires à l'encontre du régime syrien**

Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, a fait ce jour la déclaration suivante:

*La campagne brutale que le régime syrien mène contre sa propre population se poursuivant, l'Union européenne a décidé ce jour d'adopter des sanctions supplémentaires à l'encontre du régime syrien.*

*J'ai déclaré à plusieurs reprises que la répression que le régime exerce contre la population syrienne doit cesser complètement, que les manifestants maintenus en détention doivent être libérés immédiatement et qu'un véritable dialogue national sans exclusive doit être lancé sans plus attendre en Syrie. Le régime syrien a jusqu'à présent ignoré les appels urgents de l'Union européenne ainsi que de la communauté internationale, l'invitant à prendre de telles mesures. Ce pourquoi des mesures supplémentaires sont nécessaires.*

*Les sanctions supplémentaires que l'UE a adoptées ce jour à l'encontre du régime syrien comprennent une interdiction des investissements dans le secteur pétrolier syrien, qui vient s'ajouter à la décision antérieure prise le 2 septembre d'interdire les importations de pétrole brut syrien dans l'UE. La décision adoptée aujourd'hui prévoit également une interdiction de fournir des billets à la Banque centrale syrienne et l'inscription de personnes et entités supplémentaires, responsables ou complices de la répression exercée en Syrie, sur la liste des personnes et entités faisant l'objet d'une interdiction d'entrer sur le territoire de l'UE et d'un gel de leurs avoirs.*

*L'UE continue à poursuivre l'objectif de mettre fin à la répression et d'aider les Syriens à réaliser leurs aspirations légitimes. Les mesures restrictives de l'UE visent à avoir le plus grand impact possible sur le régime syrien tout en limitant le plus possible les conséquences négatives pour la population syrienne, en ciblant soigneusement les personnes et entités qui bénéficient de l'appui du régime ou le soutiennent. L'UE envisagera d'autres mesures en fonction de l'évolution de la situation."*

---

**P R E S S E**

---

POUR PLUS DE DÉTAILS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 299 97 80 - [Michael.Mann@ec.europa.eu](mailto:Michael.Mann@ec.europa.eu)  
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - [Maja.Kocijancic@ec.europa.eu](mailto:Maja.Kocijancic@ec.europa.eu)  
[COMM-SPP-HRVP-ASHTON@ec.europa.eu](mailto:COMM-SPP-HRVP-ASHTON@ec.europa.eu)  
[www.eeas.europa.eu](http://www.eeas.europa.eu)

FR